

Cahier préparatoire aux examens d'admission aux programmes de musique



CÉGEP RÉGIONAL
de LANAUDIÈRE
à Joliette

www.cegep-lanaudiere.qc.ca/joliette

TABLE DES MATIÈRES

LA MUSIQUE AU CÉGEP DE JOLIETTE.....	3
L'ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS ET D'ENSEIGNANTES.....	5
L'ADMISSION.....	6
LES TESTS D'ADMISSION.....	7
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES.....	11

LA MUSIQUE AU CÉGEP DE JOLIETTE

Depuis plus de 30 ans, le Cégep régional de Lanaudière à Joliette enseigne la musique et participe ainsi à prolonger la riche tradition musicale présente dans sa région, en préparant de jeunes adultes passionnés à poursuivre des études en musique.

À Joliette, le département de Musique s'est bâti une solide réputation par la qualité et le dynamisme de ses enseignantes et enseignants, dont plusieurs sont reconnus pour leur engagement dans la vie musicale professionnelle au Québec.

Le département compte plusieurs locaux insonorisés servant à l'enseignement et à la pratique instrumentale, une salle de concerts, l'accès à la réputée salle Rolland-Brunelle, un laboratoire informatique doté des principaux logiciels d'écriture, de séquences et d'édition, une salle d'écoute ainsi qu'un studio d'enregistrement professionnel équipé des dernières technologies et destiné à la réalisation de projets étudiants.

Deux programmes de Musique sont offerts :

Préuniversitaire

501.A0 Musique

Profil classique ou jazz-pop

Durée : 2 ans

Technique

551.AB Techniques professionnelles de musique et chanson

Spécialisation : Interprétation

Profil jazz-pop ou musique traditionnelle¹

Durée : 3 ans

Ces deux programmes partagent un tronc commun de deux ans durant lequel l'étudiante et l'étudiant sont formés aux matières suivantes :

- Instrument principal
- Instrument complémentaire
- Théorie musicale
- Solfège
- Dictée
- Histoire de la musique
- Musique d'ensemble
- Technologies musicales
- Etc.

¹ EXCLUSIF À JOLIETTE

Le Cégep régional de Lanaudière à Joliette est le seul établissement au Québec à offrir le Profil musique traditionnelle, et ce, dès la 1^{re} session.

La 3^e année du programme technique permet à l'étudiant et à l'étudiante d'immerger dans un contexte d'apprentissage directement lié à la réalité du marché du travail. Cours d'arrangement, de repiquage et d'improvisation, travail en studio, réalisation de projets et d'un concert thématique, sont au nombre des matières et activités enseignées durant cette 3^e année.

Trois double DEC sont aussi offerts :

200.11 Sciences de la nature et Musique

300.11 Sciences humaines et Musique

500.11 Arts, lettres et communication et Musique

Ces programmes permettent d'atteindre les objectifs du programme Musique ainsi que ceux des programmes Sciences de la nature, Sciences humaines et Arts, lettres et communication.

L'ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS ET D'ENSEIGNANTES

Accordéon

Réjean Brunet

Basse électrique

Denis Labrosse

Benoit Ricard

Batterie

Martin Marcotte

Bois

Samuel Blais, saxophone classique et jazz-pop

David Jomphe, hautbois

Mélanie Harel, hautbois

Anne-Marie St-Jacques, flûte traversière

Suzanne Tremblay, clarinette

Chant

Claudiel Callender, chant classique

Caroline Nadeau, chant jazz-pop

Cathy Sunderland, chant jazz-pop

Mireille Boily, chant jazz-pop

Cordes

Éric Favreau, violon traditionnel

Annie Parent, violon et alto

Louise Trudel, violoncelle

Frédéric Vermette, contrebasse

Cuivres

Jocelyn Lapointe, trompette classique et jazz-pop

Jean-Jules Poirier, cor

Robert Ellis, trombone et tuba

Guitare

Gary Antonio, guitare classique

Michel Bélair, guitare classique

Claude Pépin, guitare classique

Éric Beaudry, guitare traditionnelle

Yves Bouchard, guitare électrique

Daniel Lacoste, guitare électrique

Daniel Mongrain, guitare électrique

Percussions

Normand Hervieux

Piano

Marie-Claude Bilodeau, piano classique

Réjean Coallier, piano classique

Mariko Sato, piano classique

Paul Surdulescu, piano classique

Philippe Drolet, piano jazz-pop

Pierre Grimard, piano jazz-pop

Robert Rail, piano jazz-pop

L'ADMISSION

Pour être admis ou admise aux programmes de Musique, l'étudiant ou l'étudiante doit franchir les étapes suivantes :

1. DEMANDE D'ADMISSION

Présenter une demande d'admission au SRAM via leur site

Web sram.omnivox.ca avant le :

1^{er} mars (session d'automne)

1^{er} novembre (session d'hiver).

2. AUDITION

La candidate ou le candidat est convoqué par téléphone à une audition durant laquelle différents tests d'admission sont administrés.

3. RÉPONSE DU CÉGEP

Après la correction des tests d'admission et la détermination du niveau de jeu instrumental, le candidat ou la candidate reçoit une réponse à sa demande la journée même de l'audition.

Quatre réponses sont alors possibles :

- Admission au programme régulier;
- Admission au programme régulier, mais avec cours d'appoint (théorie musicale ou solfège-dictée)²
- Admission au cours de mise à niveau (pourrait ne pas être offerte, sans préavis)³
- Refus

² Le cours d'appoint sera suivi parallèlement à la 1^{re} session dans le programme.

³ La mise à niveau en Musique a pour but d'amener l'étudiant et l'étudiante possédant des aptitudes musicales jugées satisfaisantes lors de son audition à rencontrer les exigences du niveau collégial. Elle permet de consolider les acquis à l'aide de deux cours préparatoires : solfège-dictée et théorie musicale (pour un total de trois périodes de cours par semaine). Une fois cette session préliminaire complétée avec succès, l'étudiant ou l'étudiante peut faire son entrée en 1^{re} session du programme préuniversitaire ou technique.

LES TESTS D'ADMISSION

1. TEST D'APTITUDES

Le ou la candidate passe un test d'aptitudes (reproduction de formules rythmiques simples et identification de sons ascendants et descendants) qui permet d'évaluer si il ou elle est apte à entreprendre des études en Musique.

2. TEST DE THÉORIE MUSICALE

Le candidat ou la candidate répond à un questionnaire rédigé à partir des sujets suivants :

- La portée : notes sur la portée et lignes supplémentaires
- Clés (sol et fa)
- Figures de notes et silences jusqu'à la double-croche inclusivement
- Triolet de croches
- Altérations (dièse, bémol, bécarre, double bémol, double dièse)
- Figures pointées (jusqu'à la croche pointée)
- Syncopes et contretemps
- Liaison
- Compréhension des mesures 2/4, 3/4, 4/4, 6/8, 9/8, 12/8
- Ton et demi-ton (demi-ton diatonique et chromatique)
- Nom et qualification des intervalles
- Renversement et redoublement des intervalles
- Notion de tétracordes
- Nom des degrés de la gamme
- Armature des gammes majeures et mineures
- Formation des gammes majeures et mineures harmoniques
- Relation entre gammes majeures et relatives mineures
- Signes, termes de mouvement et de nuances

Références :

- Danhauser, A., Théorie de la Musique, Éditions Henry Lemoine, Paris
- Mayeur, E., Manuel de Théorie Musicale, Éditions M. Combre, Paris
- Wharam, B., Notions élémentaires de la musique, F. Harris, Toronto

3. TEST DE SOLFÈGE

La candidate ou le candidat est invité à chanter des numéros de solfège construits à partir des notions suivantes :

- Mouvements mélodiques conjoints et disjoints
- Direction et grandeur des intervalles
- Courtes mélodies à 2, 3 ou 4 temps dans une tonalité (jusqu'à 2 dièses et deux bémols, sans modulation)
- Lecture rythmique comprenant des valeurs de notes et de silences jusqu'à la double-croche et le quart de soupir

EXEMPLE DE TEST DE SOLFÈGE :

1. Chantez en Do Majeur



2. Chantez en Fa Majeur



3. Chantez les intervalles



4. TEST DE DICTÉE

Un enseignant ou une enseignante joue au piano des numéros de dictée que le candidat ou la candidate doit transcrire. Il ou elle devrait être en mesure de :

- Reconnaître les notes jouées en mouvements conjoints et disjoints
- D'identifier des motifs de gammes, les arpèges, les tons et les demi-tons
- De reconnaître de façon visuelle et auditive des fragments rythmiques et des intervalles simples donnés (jusqu'à l'octave)

EXEMPLE DE TESTS DE DICTÉE :

1. Complétez avec les notes manquantes (copie de l'enseignant - e)



(copie de l'élève)



2. Identifiez le fragment entendu



Réponse _____

3. Dictée complète



5. EXAMEN D'INSTRUMENT

Lors de l'examen d'instrument, la candidate ou le candidat rencontre un ou une spécialiste de son instrument et est invité à démontrer ses acquis techniques ainsi que sa sensibilité musicale. Voici les exigences :

- Exécution des gammes et des arpèges
- Deux pièces (peut inclure une étude) au choix, de caractère différent, tirées du répertoire de votre instrument
- Épreuve de lecture à vue

*****IMPORTANT*****

Le candidat ou la candidate doit apporter :

- Son instrument (sauf piano, clavecin et batterie)
- Ses partitions
- Sa musique d'accompagnement (s'il y a lieu)
- Un crayon et une efface

Le département fournira tout autre équipement nécessaire (lecteur audio numérique pour MP3, WAV, etc..., système de son, amplificateurs, micros, lutrins, etc.).

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cégep régional de Lanaudière à Joliette

20, rue St-Charles Sud
Joliette, Québec
J6E 4T1

Téléphone : (450) 759-1661

Télécopieur : (450) 759-4455

Courriel : joliette@collanaud.qc.ca

Site Web : <http://www.cegep-lanaudiere.qc.ca/joliette>

Isabelle Gagnon

Aide pédagogique individuelle
(450) 759-1661 poste 1157
isabelle.gagnon@collanaud.qc.ca

Denis Labrosse

Coordonnateur (Profils jazz-pop et traditionnel)
(450) 759-1661 poste 1144
denis.labrosse@collanaud.qc.ca

Normand Hervieux

Coordonnateur (Profil classique)
(450) 759-1661 poste 1531
normand.hervieux@collanaud.qc.ca